

Catalogue des salles de réunion 2020

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE-ET-LOIR

TERRES d'**a**VENIR

The background features large, overlapping abstract shapes in blue, green, and red. A large blue shape is at the top right, a green shape is at the bottom left, and a red shape is at the bottom right. These shapes overlap to create a central white area where the text is located.

Engagements et charte qualité



Respect du code d'éthique

Notre Chambre d'agriculture respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels que sont :

- le respect,
- l'écoute,
- la confidentialité,
- la responsabilité,
- le respect des lois et règlements,
- l'intégrité,
- l'objectivité,
- l'indépendance,
- la performance durable.

Nos engagements qualité

- **L'écoute :**
proche pour mieux vous comprendre
- **La réactivité :**
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- **L'efficacité :**
des prestations pertinentes au bon moment
- **L'expertise :**
une large palette de compétences
- **La clarté des informations :**
pour une relation en toute confiance
- **L'éthique :**
des valeurs pour le respect de vos intérêts



Sommaire



Maison de l'agriculture de Chartres 7

Hall d'exposition	8
Amphithéâtre Mathurin Régnier	9
Amphithéâtre Louis Perrin	10
Salon des membres	11
Espace « Les Chaumes ».....	12
Salle Thireau	13
Salle Benoist	14
Salle Blondelle	15
Salle Thymerais	16
Salle Beauce	17
Salle 410	18
Salle 1	19
Salle 2	20

Antenne de Miermaigne 21

Salle A	22
Salle C	23

Conditions générales de vente 24

Maison de l'agriculture de Chartres



Photo : CA28



Hall d'exposition

Idéal pour vos expositions ou cocktails !

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	350 m ²
	Capacité (sans mobilier)	350 personnes
	Capacité (avec tables et/ou chaises)	300 personnes Mobilier à louer sur demande
	Equipement audio	Tribune sur demande
	Equipement vidéo	Non
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Oui
	Accès en nocturne	Non sauf dérogation exceptionnelle
	Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée

LES + : Vestiaires à disposition.

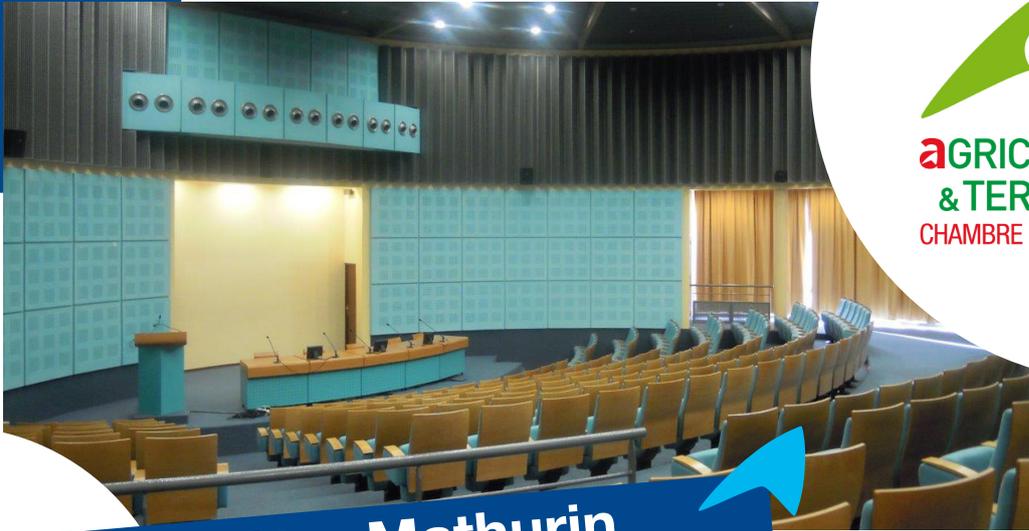
Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 345,00 € HT
- Journée : 460,00 € HT

Photo : CA28



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE-ET-LOIR

Amphithéâtre Mathurin Régnier

Un équipement de qualité

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	150 m ²
	Capacité (places assises sans table)	300 personnes
	Nombre de places assises (avec tables)	300
	Nombre de tables	Aucune sauf en tribune
	Équipement audio	Oui
	Équipement vidéo	Ecran 3x4 m et vidéoprojecteur
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Oui
	Accès en nocturne	Non sauf dérogation exceptionnelle
	Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée

LES + : Vestiaires à disposition.

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 622,50 € HT
- Journée : 830,00 € HT
- Soirée* ou samedi matin : 726,00 € HT

* Le tarif soirée est applicable pour les locations débutant à partir de 17h30 et se prolongeant au-delà de 20h30.

Photo : CA28



Amphithéâtre Louis Perrin

Adapté pour votre Assemblée Générale

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	230 m ²
	Capacité (places assises sans table)	80 personnes
	Nombre de places assises (avec tables)	69 dont 7 en tribune + 16 sur fauteuils
	Nombre de tables	7 rangées + tribune
	Equipement audio	Oui
	Equipement vidéo	Oui
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Non
	Accès en nocturne	Non
	Emplacement dans le bâtiment	1 ^{er} étage - Bâtiment A

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 435,00 € HT
- Journée : 580,00 € HT

Photo : CA28



Salon des membres

Idéal pour vos cocktails !

 Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
 Superficie	90 m ²
 Capacité (places assises sans table)	80 personnes
 Nombre de places assises (avec tables)	53
 Nombre de tables	12
 Equipement audio	Oui + tribune
 Equipement vidéo	Non
 Accès Wifi	Oui
 Accès handicapé	Non
 Accès en nocturne	Non
 Emplacement dans le bâtiment	1 ^{er} étage - Bâtiment A

LES + : Salon attenant à l'amphithéâtre Louis Perrin équipé d'un bar et d'une cuisine.

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

• Demi-journée :
200,00 € HT

Photo : CA28



Espace « Les Chaumes »

Agréable et spacieux pour vos réceptions

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	195 m ² + terrasse extérieure 75m ²
	Capacité (places assises sans table)	150
	Nombre de places assises (avec tables)	150
	Nombre de tables	15 tables de 8 + 5 tables de 6
	Equipement audio	Non
	Equipement vidéo	Non
	Accès Wifi	Non
	Accès handicapé	Non
	Accès en nocturne	Oui (avec code)
	Emplacement dans le bâtiment	4 ^{ème} étage - Bâtiment D

LES + : Accès **indépendant**.
Vestiaires et blocs sanitaires **dédiés**.
Possibilité d'avoir accès au **bloc cuisine**.

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 345,00 € HT
- Journée : 460,00 € HT
- Soirée* ou samedi matin : 403,00 € HT

* Le tarif soirée est applicable pour les locations débutant à partir de 17h30 et se prolongeant au-delà de 20h30.

Photo : CA28



Salle Thireau

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	52 m ²
	Capacité (places assises sans table)	28 personnes
	Nombre de places assises (avec tables)	28
	Nombre de tables	9
	Equipement audio	Non
	Equipement vidéo	Oui
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Oui
	Accès en nocturne	Non
	Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 150,00 € HT
- Journée : 200,00 € HT

Photo : CA28



Salle Benoist

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	72 m ²
	Capacité (places assises sans table)	45 personnes
	Nombre de places assises (avec tables)	26
	Nombre de tables	14
	Equipement audio	Non
	Equipement vidéo	Oui
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Oui
	Accès en nocturne	Non
	Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée

LES + : Possibilité de diviser la salle en 2.

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 150,00 € HT
- Journée : 200,00 € HT

Photo : CA28



Salle Blondelle

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	34 m ²
	Capacité (places assises sans table)	18 personnes
	Nombre de places assises (avec tables)	18
	Nombre de tables	9
	Equipement audio	Non
	Equipement vidéo	Oui
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Oui
	Accès en nocturne	Non
	Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 90,00 € HT
- Journée : 120,00 € HT

Photo : CA28



Salle Thymerais

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	50 m ²
	Capacité (places assises sans table)	35
	Nombre de places assises (avec tables)	22
	Nombre de tables	11
	Equipement audio	Non
	Equipement vidéo	Oui
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Non
	Accès en nocturne	Non
	Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée :
150,00 € HT
- Journée :
200,00 € HT

Photo : CA28



Salle Beauce

 Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
 Superficie	32 m ²
 Capacité (places assises sans table)	25
 Nombre de places assises (avec tables)	14
 Nombre de tables	6
 Equipement audio	Non
 Equipement vidéo	Non
 Accès Wifi	Non
 Accès handicapé	Oui
 Accès en nocturne	Oui (avec code)
 Emplacement dans le bâtiment	Sous-sol - Bâtiment D

Contact

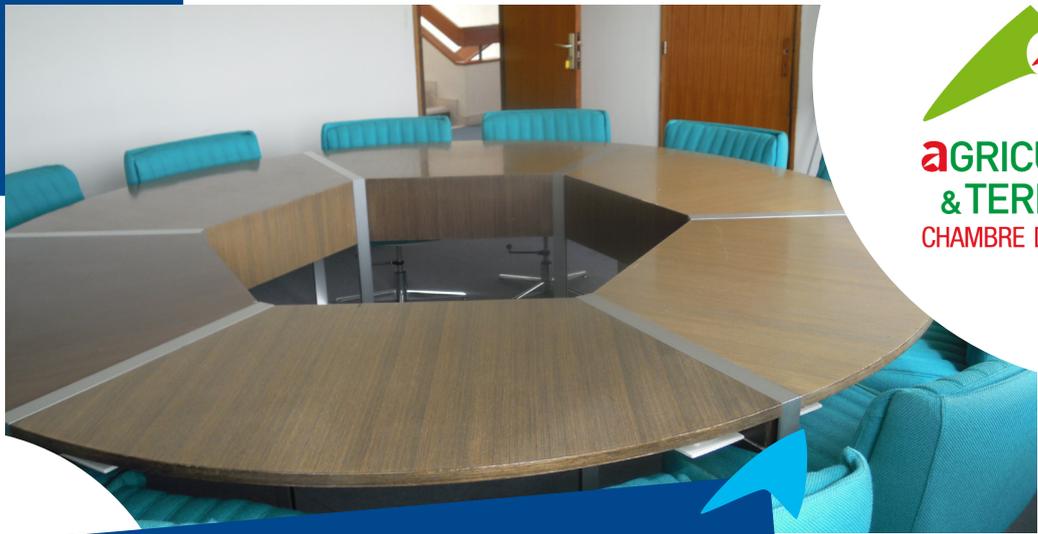
Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 53,00 € HT
- Journée : 70,00 € HT
- Soirée* ou samedi matin : 61,00 € HT

* Le tarif soirée est applicable pour les locations débutant à partir de 17h30 et se prolongeant au-delà de 20h30.

Photo : CA28



Salle 410

Convient pour vos réunions en petit comité

	Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
	Superficie	24 m ²
	Capacité (places assises sans table)	12
	Nombre de places assises (avec tables)	12
	Nombre de tables	6
	Equipement audio	Non
	Equipement vidéo	Non
	Accès Wifi	Non
	Accès handicapé	Oui
	Accès en nocturne	Non
	Emplacement dans le bâtiment	3 ^{ème} étage - Bâtiment D

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 45,00 € HT
- Journée : 60,00 € HT

Photo : CA28



Salle 1

 Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
 Superficie	28 m ²
 Capacité (places assises sans table)	25
 Nombre de places assises (avec tables)	14
 Nombre de tables	5
 Equipement audio	Non
 Equipement vidéo	Non
 Accès Wifi	Non
 Accès handicapé	Non
 Accès en nocturne	Oui (avec code)
 Emplacement dans le bâtiment	4 ^{ème} étage - Bâtiment D

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 90,00 € HT
- Journée : 120,00 € HT

Photo : CA28



Salle 2

 Localisation	Maison de l'agriculture de Chartres
 Superficie	28 m ²
 Capacité (places assises sans table)	25
 Nombre de places assises (avec tables)	14
 Nombre de tables	7
 Equipement audio	Non
 Equipement vidéo	Non
 Accès Wifi	Non
 Accès handicapé	Non
 Accès en nocturne	Oui (avec code)
 Emplacement dans le bâtiment	4 ^{ème} étage - Bâtiment D

Contact

Carole Ferrière
Tél. : 02.37.24.45.45
Mail : c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 90,00 € HT
- Journée : 120,00 € HT

Antenne de Miermaigne



Photo : CA28



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE-ET-LOIR

Salle A

 Localisation	Antenne de Miermaigne
 Superficie	53 m ²
 Capacité (places assises sans table)	40 personnes
 Nombre de places assises (avec tables)	24
 Nombre de tables	12
 Equipement audio	Non
 Equipement vidéo	Ecran
 Accès Wifi	Oui
 Accès handicapé	Non
 Accès en nocturne	Non
 Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée

Contact

Aude Gomès
Tél. : 02.37.53.44.30
Mail : a.gomes@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 90,00 € HT
- Journée : 120,00 € HT

Photo : CA28



Salle C

	Localisation	Antenne de Miermaigne
	Superficie	135 m ²
	Capacité (places assises sans table)	60 personnes
	Nombre de places assises (avec tables)	30
	Nombre de tables	15
	Equipement audio	Oui
	Equipement vidéo	Ecran
	Accès Wifi	Oui
	Accès handicapé	Oui
	Accès en nocturne	Oui
	Emplacement dans le bâtiment	Rez-de-chaussée - Bâtiment indépendant

À NOTER : En soirée, les sanitaires ne sont pas accessibles.

Contact

Aude Gomès
Tél. : 02.37.53.44.30
Mail : a.gomes@eure-et-loir.chambagri.fr

TARIFS

- Demi-journée : 116,25 € HT
- Journée : 155,00 € HT
- Soirée* : 93,00 € HT

* Le tarif soirée est applicable pour les locations débutant à partir de 17h30 et se prolongeant au-delà de 20h30.

Conditions générales de vente



Les conditions générales de vente précisent les conditions de mise à disposition des salles de réunion de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir pour des besoins ponctuels d'organisation d'événements à caractère professionnel : réunions, formations, recrutements, séminaires, conférences, conférences de presse. L'acceptation des conditions générales de vente est liée à la signature du devis.

Article 1 : Nature de la manifestation

La nature de la manifestation sera conforme à celle figurant dans les demandes et confirmations de réservation. Selon la nature de la manifestation, le Bureau de la Chambre d'agriculture se réserve le droit de ne pas donner suite à la demande de réservation.

Article 2 : Nature des prestations et conditions financières

Les tarifs et les conditions de location sont ceux stipulés dans le devis dûment signé par le preneur et les conditions générales de vente. La location comprend la salle souhaitée avec la fourniture du mobilier (tables, chaises, paper-board, écran, vidéo projecteur), la fourniture de l'Internet sans-fil (si disponible).

NB : le hall de la chambre d'agriculture est loué sans mobilier.

Sur le site de Chartres, un distributeur payant de boissons chaudes et froides est accessible, celui-ci est commun aux autres locataires et aux résidents de la Maison de l'Agriculture.

Article 3 : Responsabilités

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir dégage sa responsabilité vis à vis de tout tiers, de tout dommage, direct ou indirect, quelle qu'en soit la nature, liée à la manifestation organisée par le demandeur.

Durant les manifestations, le demandeur est responsable de l'ordre, de la discipline, de la propreté et du bon entretien de l'ensemble des équipements mis à sa disposition. Les personnes participant à la manifestation se doivent de respecter les règles de sécurité de l'établissement.

Les conditions d'accessibilité sont précisées dans la fiche produit annexée. Le demandeur se doit d'en informer son public.

En cas de manifestation importante, le demandeur mettra le personnel nécessaire à disposition pour assurer la mise en place, le nettoyage et le rangement.

Article 4 : Durée et horaires de la manifestation

La durée de la manifestation sera conforme aux horaires convenus au moment de la réservation. La prise de possession et la libération de l'espace loué devront intervenir dans le créneau horaire convenu. Pour tout dépassement d'horaires non prévu, un supplément sera facturé. Ces dépassements ne sont accordables qu'en fonction des disponibilités. En cas de manifestation en soirée (au-delà de 22h), un supplément pourra être demandé.

Article 5 : Dépôts de matériels

En cas de dépôt de matériels avant ou après la location, ceux-ci restent sous la responsabilité du client. Les livraisons intervenant avant ou après la manifestation font l'objet d'un accord préalable fixant la nature, le conditionnement et le poids des objets ainsi que les horaires (livraison entre 8h30 et 17h30). La reprise de votre matériel doit s'effectuer immédiatement après son utilisation.

Article 6 : Interdiction de fumer et de manger

Conformément au décret n° 92-478 du 29 mai 1992 et la loi du 1er janvier 2008, nous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

Il est interdit de manger dans les locaux loués à l'exception du hall, du salon des membres, et de la salle de C de Miermaigne. Les repas ne peuvent être fournis que par des traiteurs.

Article 7 : Confirmation des réservations

Pour pouvoir disposer des salles de la Chambre d'agriculture, une demande préalable doit être faite auprès de :

- Madame Carole FERRIERE 02.37.24.45.45, c.ferriere@eure-et-loir.chambagri.fr pour le site de Chartres
- Madame Aude GOMES 02.37.53.44.30, a.gomes@eure-et-loir.chambagri.fr pour le site de Miermaigne

Cette demande doit être confirmée par écrit par mail ou à l'aide du formulaire de demande de location fourni. Seules les demandes de location parvenues à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir au minimum quinze jours avant la date de la manifestation sont prises en considération, sauf exception.

Une fois la demande écrite transmise par le demandeur à la Chambre d'agriculture, un devis est proposé au demandeur. Une réservation sera considérée comme ferme et définitive par retour du devis signé et revêtu de la mention « Bon pour accord », accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Toute demande de modification des dates de réservation, du choix des salles, des horaires doit faire l'objet d'un écrit, après accord de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

Aucune modification ne sera acceptée moins de 7 jours avant le début de la prestation, sauf accord exceptionnel de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

Article 8 : Annulation de la réservation

En cas d'annulation de la location par le demandeur et quelle qu'en soit la cause, il convient au demandeur d'en informer le plus tôt la Chambre d'agriculture. Si cette annulation intervient moins de 48h avant la date prévue de la location, le montant total de la prestation sera dûe à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir se réserve le droit d'annuler la location en tout temps, sans aucune indemnité, dans le cas où, en sa qualité d'Etablissement Public à caractère Administratif de l'Etat, elle se verrait dans l'obligation de disposer de la salle.

Article 9 : Nombre de participants

Le nombre de personnes indiqué pour chacune des salles sur le devis ne doit pas être dépassé pour des raisons de sécurité.

Article 10 : Restitution de la salle

La salle mise à la disposition devra être restituée dans son état initial. En cas de salissures importantes ou détériorations, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage ou de réparation.

Article 11 : Paiement

Les factures sont payables à réception. Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture ou soit par virement bancaire sur le compte mentionné sur la facture.

Article 12 : Cas de différend

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir ne pourra être tenue pour responsable des conséquences résultant d'une interprétation et/ou d'une application erronée(s) des conseils ou documents fournis. Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal du ressort du siège social de la Chambre d'agriculture sera seul compétent pour régler le litige.

Bureaux



Siège social



Maison de l'agriculture
10, rue Dieudonné Costes
CS 10399
28008 CHARTRES Cedex
Tél. : 02.37.24.45.45
Fax : 02.37.24.45.90

Nos antennes



Maison de l'agriculture
76, rue de Nuisement
28500 VERNOUILLET
Tél. : 02.37.65.83.74/75



Maison de l'agriculture
La Grand'Cour des Bois
28480 MIERMAIGNE
Tél. : 02.37.53.44.30



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE-ET-LOIR

Horaires d'ouverture :
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30
(17 h le vendredi)

10, rue Dieudonné Costes - CS 10399 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. : 02.37.24.45.45 - Fax : 02.37.24.45.90
E-mail : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr
www.eure-et-loir.chambres-agriculture.fr